

Réunion du 08 juillet 2013

Invités présents

AVINENS Isabelle	AUAV Présidente
BARON Éric	Président EPSBA
GRAND Daniel	AUAV / EPSBA
BAUDIN Stéphanie	Vertical T'Air
GENDRON Jacques	Vert Bassin
MAUPEU Audrey	AFIS / COBAS
ALLETRU Didier	COBAS
PATEY Frédéric	COBAS
MALVAES Patrick	Vice Président COBAS
MALBREIL André	Association de Défense et Promotion de Pyla sur Mer - ADPPM
VIGNOLLES Jean Louis	AUAV / PBA
KURSNER Olivier	ACBA

Invité excusé

LAMY Jean Michel	Vert-Bassin
------------------	-------------

Invités absents

Jet-System	Hélicoptère
Héli-Bearn	Hélicoptère
AIR +	Hélicoptère
Envol 2001	École Pilotage
LAHOURCADE Luc	AUAV / ARCAM

Ordre du jour

- Point sur les actions inscrites dans la charte de l'environnement
- Suggestions
- Questions diverses

Ouverture de la réunion par la Présidente.

Mr PATEY demande une correction au CR de la réunion du 22 avril, « Les consignes locales sont envoyées au dos des factures des redevances en lieu et place de : Les consignes locales seront imprimées au verso des reçus des taxes pour les avions de passage. »

Mr GENDRON nous donne des nouvelles de la santé de Mr LAMY Président de Vert-Bassin. Par son intermédiaire, l'assemblée lui souhaite un prompt rétablissement.

Activités

Les 6 derniers mois 27 % décollages en 07 ; 3695 mvt ; 63 % en 25 ; 8689 mvt.

9 % en - / 2012 les 3 premiers mois ; sur 6 mois - 4,48 % total 14514 vmt depuis début 2013.

Parachutisme

Confirmation du respect des procédures.

Avions

Vol bas du BARON le 05/07 : des explications ont été données en temps réel.

La situation d'ensemble s'améliore.

Rotations du TRANSALL et 13RDP, manœuvres impressionnantes mais peu bruyantes, l'avion bifurquant au sud dès son décollage. Il est envisagé de mentionner, dans la mesure du possible sur le site de la COBAS, le planning sous réserve d'avoir l'information des militaires.

La piste prioritaire demeure la 25 par vent faible.

PYLA

Mr MALBRE (ADPPM) informe qu'un courrier a été adressé à la COBAS au sujet des nuisances aéronautiques de para-moteur décollant du Pyla... ceci n'est pas du domaine d'influence de l'aérodrome. (voir extrait GAZETTE du PYLA joint).

Les règles de survol d'Arguin sont rappelées 1000 Ft (300m) minimum (carte VAC). Le survol de la dune est interdit aux engins à moteur.

Mr MALVAES nous rapporte une plainte reçue par son collègue vice-président de la COBAS Mr ALEGRE concernant le survol du Pyla.

Les griefs sont peu précis, il est fait hypothèse aux altitudes de largage intermédiaires pratiquées par l'EPSBA. Réponse est donnée que cette éventualité n'est pas à retenir du fait de l'éloignement du Pyla / LFCH, l'avion largueur fait demi tour avant d'atteindre la dune pour les passages à 1200m, et qu'en tout état de cause les montées initiales s'effectuent au sud de la dune sur la forêt / l'océan en direction du WHARF, le retour étant largement au dessus des minima de survol des agglomérations. Celles-ci sont évitées dans toute la mesure du possible et en fonction des axes de largage déterminés par la direction et la force du vent.

Le chevelu sera demandé à la DSAC-SO pour le long WE du 8 au 12 mai.

Avec les traces > à 5000 Ft et les codes transpondeurs 7070 – 7071 utilisés par les avions largueurs.

GUJAN MESTRAS

Un courrier de Mr HIRT de Sotogrande (lotissement du Golf le + à l'est) demande des actions pour améliorer l'activité de l'aérodrome.

Divers

Vertical T'air a reçu une réponse favorable du CMC Cazaux et de la COBAS pour une activité les vendredis et lundis jusqu'à la fin juillet.

Prévisionnel

L'association PBA envisage d'investir dans un ULM remorqueur.
L'EPSBA aura un Pilatus pour les 2 premières semaines d'août.

Prochaine réunion 09 septembre 17h.

Fin de réunion 18h17

PJ. : relevés des chevelus fichier à part
Extrait Gazette du Pyla
Extrait CR réunion de quartier Pyla

Post-scriptum

Suite à la réunion, des recherches ont été faites afin de trouver trace des plaintes rapportées par Mr ALEGRE. Enquête fructueuse s'il en est : le CR du 23 mai d'une réunion de quartier au Pyla (en PJ).

Animé d'une volonté pro-active, en tant que secrétaire de l'AUAV j'ai pris la liberté de contacter M. ALEGRE, nous nous sommes rencontrés en présence de M. LOUBANEY Chef de la police Municipale dans les locaux de la PM à La TESTE de Buch le 17/07. Démarche appréciée. Je leur ai présenté la carte VAC, la sortie W au nord de la dune ainsi que les altitudes minimums de survol du Banc d'Arguin et des agglomérations. Il n'a pas été fait de remarque sur les avions largueurs et les hélicoptères. Un « avion rouge » serait dans le collimateur des plaignants...

Statistiques sur la sécurité

Sur demande de l'ADPPM, Monsieur JP Hamon a eu l'amabilité de communiquer le 28 février 2013 à l'ADPPM les chiffres concernant la sécurité :

Bonjour Monsieur le Président

Je vous transmets ci-dessous les renseignements demandés, concernant la sécurité

Bien cordialement

Jean-Pierre Hamon

Statistiques concernant le Pyla, en comparant 2011 et 2012, du 1er janvier au 31 décembre.

Sur l'année, la délinquance a baissé de 16,38%, passant de 177 faits en 2011 à 148 faits en 2012.

Les cambriolages ont particulièrement diminués, passant de 34 à 12.

Les dégradations de biens privés sont passées de 22 à 13.



Ainsi, la délinquance de proximité est elle en diminution de 28 %, passant de 125 faits à 90 faits.

Les atteintes aux biens baissent de 21,55%, passant de 156 faits à 123 faits.

Les violences sont stables, à un niveau bas de 12 faits sur l'année.

Sur les deux mois de juillet et d'août, le constat est également celui d'une baisse de la délinquance de 6,67 %, passant de 60 à 56 faits.

M. Jean-Pierre HAMON, Sous-Préfeture d'Arcahon, Sous-Préfet

Éviter la traversée inutile du Pyla par des milliers de véhicules

Comme l'a astucieusement proposé un adhérent, il suffisait, d'ôter un panneau invitant les automobilistes venant d'Arcahon et désireux de se rendre à la Dune, à se diriger vers le rond-point de l'ex hôpital, plutôt que d'emprunter la RD 259...Ce qui demandé fut fait.

Une autre demande n'a pas encore été traitée : pour quelle raison les automobilistes venant du rond-point de l'ex hôpital et souhaitant aller à Arcahon, ne peuvent rejoindre directement la route d'Arcahon après l'échangeur sans entrer dans la zone commerciale de La Teste (deux ronds-points)?

Un chemin préservé

Sur demande des riverains et de l'association, de grosses pierres ont été posées sur l'avenue du Sé-maphore et au niveau de l'avenue des Palombes, ce qui empêche les voitures de passer sur ce qui est un chemin.

Mais la forêt reste accessible aux voitures et camping-cars à partir de l'avenue des Palombes. Pour éviter les risques d'incendie et les nuisances, une barrière mériterait d'être aménagée au fond de l'avenue.

Les survols du nord de la dune

En tant que membre de la Commission Consultative de Environnement de la plate-forme de Villemarie, l'ADPPM s'est adressée à son gestionnaire et à la COBAS de la manière qui suit :

Monsieur le Directeur,

.../...

À la suite de la dernière réunion tenue l'hiver dernier, je me dois, pour l'ADPPM, de vous sensibiliser aux risques générés par la pratique d'engins à moteur à basse altitude au dessus du nord de la Dune, des maisons avoisnantes et du littoral pylatais.

S'agissant d'engins soumis à la réglementation ULM, je vous serais reconnaissant de faire le nécessaire (signalétique, arrêts), pour que les décollages et atterrissages à partir du secteur nord de la Dune ne se produisent plus. Une action concertée avec la Commune et de Syndicat mixte pourrait être envisagée.

Trois autres pratiques nécessitent une certaine sensibilisation ou préven-



tion, celle des vols hélico en stationnaire dans le secteur de la Dune, du Pyla et d'Arguin (RNN et ZPI), celle du travail aérien (banderole, photos par hélico, ou dépose de passagers), et celle, sportive, relative aux largages de paras à Pereire.

Enfin, les survols à basse altitude du relief pylatais persistent, au mépris des règles de survol ou de cheminement (W).

En vous remerciant de ce que vous faites dans l'intérêt de notre plate-forme, et de son environnement, .../...

Les riverains du nord de la dune persistent avec raison à dénoncer des survols incompatibles avec les règles de sécurité

Quelle est la position de la municipalité sur cette question?

- Demande de remplacer le panneau « PTT » par « La Poste ».
- Manque une balise rue des Mouettes. Il est estimé la dangerosité de la sortie des allées aux plages sur le boulevard de l'Océan. Mme Elisabeth MONTEIL-MACARD rappelle le choix des priorités à droite sur tout le boulevard afin de limiter la vitesse notamment. M. Claude DESTABEAUX propose que soit allongée la zone 30 depuis Les Grives jusqu'aux Mouettes. M. Guy LARTIGUE rappelle le principe des croisements en milieu urbain avec un minimum de panneaux. Il prend l'exemple du boulevard des Miquelots et de la Rue André Lesca où la circulation est ralentie du fait des priorités à droite. M. Claude DESTABEAUX réclame donc que soit posés des panneaux indiquant les croisements. Mme Elisabeth MONTEIL-MACARD rappelle que ce n'est pas une obligation en agglomération mais qu'elle évoquera ce sujet lors de la réunion de travaux en mairie jeudi prochain.
- Circulation rond-point du Sémaphore : les deux-roues motorisés coupent ce rond-point. Il est demandé d'y positionner des quilles ou des bordures. Mme Elisabeth MONTEIL-MACARD ne pense pas que cela soit réalisable sur une départementale. M. Guy LARTIGUE pense que le rayon de giration ne le permet pas. A vérifier.
- Il est demandé de remettre les barrières en bois en bout de chaque accès aux plages. Mme Elisabeth MONTEIL-MACARD indique que c'est le SDIS qui les avait fait enlever afin de permettre le passage du Zodiac.

- **Perrés – remise en état :**

La descente de La Garolle est en mauvais état dû aux travaux en cours. Il faudrait demander à l'entreprise ainsi qu'au propriétaire concerné de réparer les dégâts qu'ils ont occasionnés. Mme Elisabeth MONTEIL-MACARD a fait réaliser un constat par la police municipale. Le propriétaire et l'entrepreneur arrangeront cette voie d'accès.

- **Nuisances sonores aériennes :**

Le survol quotidien, des heures durant, de plusieurs avions de tourisme (dont trois reconnaissables), les week-ends et durant les vacances, devient insupportable.

M. Michel ALEGRE se renseigne afin de savoir s'ils se trouvent vraiment dans le cercle d'évolution autorisé.